

FORMATION D'ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AS DIPLOMES AVANT REINGENIERIE DU DIPLOME D'ETAT DE 2021

Contexte :

Arrêté de 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'état de 2021.

Art. 1er. – L'aide-soignant titulaire d'un diplôme délivré avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 et souhaitant actualiser ses compétences conformément au programme de formation de l'arrêté du 10 juin 2021 susvisé, peut suivre la formation dont les modalités et les objectifs pédagogiques sont fixés en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Une attestation est délivrée par l'organisme de formation à l'aide-soignant formé en application de l'article premier. Conformément aux critères d'évaluations fixés en annexe, l'attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

Objectif professionnel :

Réaliser les soins autorisés lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021 et dans la limite des compétences de la profession.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- ✓ Réaliser les mesures de paramètres et d'apporter une critique sur la qualité du soin réalisé.
- ✓ Réaliser des soins acquis lors de réingénierie du DE de 2021
- ✓ Repérer des situations à risque, analyser des signes de fragilités ou vulnérabilité et proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle.

Public visé :

La formation s'adresse aux aides-soignants diplômés avant 2022.

Prérequis : Diplôme d'Etat aide-soignant

Durée, dates et lieu de réalisation :

Durée totale : 3 jours consécutifs

Dates sur 2025-2026 :

- 12, 13 et 14 Janvier 2026
- 26, 27 et 28 Janvier 2026
- 1, 2 et 3 juin 2026
- 19, 20 et 21 Octobre 2026

Lieu : sur le site du PFRS.

NB : L'institut de formation d'AS se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant et en fonction des conditions sanitaires.

Restauration : La restauration des participants est possible au self du CHU de Caen ou à la cafeteria du PFRS

Méthodes mobilisées :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des participants.

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement signées par ½ journée de présence.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, matériel de simulation, salle de travaux pratiques... Ressources pédagogiques mises à la disposition des participants à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateurs expérimentés du PFRS
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Contenu :

JOUR 1	
Présentation de la formation	30'
Théorie anat/phy sur les paramètres vitaux, la glycémie, et soins médicamenteux	3h
Pratique sur surveillance du rythme et de la fréquence respiratoire, sur le taux de saturation en oxygène, sur la glycémie	1h30
Pratique sur les soins médicamenteux (lavage, irrigation et pommade oculaire), sur le calcul de l'IMC et sur la mesure du périmètre crânien + Pratique de mesures pour bas de contention	1h30
JOUR 2	
Soins liés à l'élimination urinaire : - Brainstorming sur la théorie à connaître pour assurer un examen biologique des urines dans le respect des bonnes pratiques. - Pratique d'un recueil aseptique d'urines. - Transmissions – traçabilité des soins en équipe pluriprofessionnelle	1h30
Soins liés à l'élimination fécale : - Brainstorming sur la théorie à connaître pour assurer le renouvellement de poche ou de support sur colostomie cicatrisé et la pose du suppositoire. - Pratique sur le renouvellement de poche	1h30
Soins liés à la fonction respiratoire : - Rappel théorie sur la fonction respiratoire et l'oxygène - Scope et électrodes rôle AS - Changement de lunettes et pose de masque	1h30
Pratique sur l'aspiration endotrachéale	1h30
JOUR 3	

NB : L'institut de formation d'AS se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant et en fonction des conditions sanitaires.

Etude de situation de raisonnement clinique (fragilités, vulnérabilités, situations à risque (dont maltraitements), mesures de prévention...).	3h30
Prise et aide à la prise des médicaments dans le rôle AS avec les différents personnes soignées (enfants/adultes/femmes enceintes/personnes âgées)	1h30
Présentation et détail du portfolio	1h
QUIZZBOX comportant des mises en situation sur le raisonnement clinique	30 minutes
Bilan de fin de formation et de satisfaction	30 minutes

Modalités d'évaluation :

Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres ;

Etude de situation en lien avec le raisonnement clinique ;

Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé.

A la fin de la formation, une attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

Tarif : 500 euros

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D.5211-1 et suivants du Code du Travail), l'IFAS du CHU de Caen peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Contact administratif :

Mme FILLOCQUE CELINE, ifas-sec@chu-caen.fr

02.31.56.83.20

Contact pédagogique :

Mme MUTREL DROUET FANNY, CSS – adjointe de direction, responsable des filières de Spécialités, filière AS et Ambu du Campus Paramédical.

Formation « Nouveaux actes professionnels – Aides-Soignants »

➤ **PARTICIPANT :**

NOM USUEL (en caractère d'imprimerie) : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone personnel : | | | | | | | | | |

Adresse mail : _____

Fonction : _____

➤ **PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR (par mail)**

- ☐ Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Titre de séjour pour les ressortissants hors UE)
- ☐ Photocopie du diplôme d'état d'Aide-soignant (référentiel 2005)

➤ **COUT DE LA FORMATION – 500 euros**

- ☐ Financement par le stagiaire
- ☐ Financement par l'employeur ou OPCO

➤ **SESSION CHOISIE :**

- ☐ Session du 12, 13 et 14 Janvier 2026
- ☐ Session du 26, 27 et 28 Janvier 2026
- ☐ Session du 1, 2 et 3 juin 2026
- ☐ Session du 19, 20 et 21 Octobre 2026

➤ **EMPLOYEUR ou OPCO : (obligatoire)**

Nom (en caractère d'imprimerie) : _____

Adresse : _____

Téléphone professionnel : | | | | | | | | | | (à remplir impérativement)

Correspondant de formation continue de l'établissement : _____

Adresse mail : _____ Téléphone : _____